



Adveniat Regnum Tuum

Augustiniani
ab Assumptione

CONCLUSIONS DU RAPPORT D'ENQUÊTE SUR LE PÈRE MUTIEN LAMBERT, A.A.

En annexe : Une réponse de frères, actuels ou anciens membres de la communauté assumptionniste de la Rue des Braves

28 septembre 2022

De juin 2020 à janvier 2021, quatre témoignages relatifs au feu Père Mutien Lambert, assumptionniste, ont été portés à la connaissance des autorités de la congrégation. Des faits d'abus spirituels et de gestes déplacés ont été alors signalés.

I. L'enquête

A la demande de la congrégation (la Curie généralice et la Province d'Europe), une enquête a été diligentée sous la supervision de l'évêque de Tournai, Mgr Guy Harpigny, par l'official de ce diocèse. Ce choix du diocèse de Tournai a été fait sur une suggestion du président de la Conférence des religieuses et religieux en Belgique. Des témoignages écrits ont été collectés (6) et des personnes ont été auditionnées (7). L'ensemble des rapports d'enquête a été confié au Père Stéphane Joulain¹, spécialiste dans le domaine des traumatismes psychologiques et de la prévention des abus sur personnes en fragilité. Celui-ci a livré ses conclusions courant août 2022.

II. Les conclusions

Celles-ci concernent essentiellement la personnalité et la gouvernance du Père Mutien Lambert. La communauté dont il était membre n'est pas directement visée par les conclusions apportées.

¹ Psychothérapeute et prêtre membre de la Société des Missionnaires d'Afrique (Pères Blancs). Formé à la victimologie systémique, au traitement des auteurs d'abus sexuels et à l'accompagnement des victimes d'abus sexuels. Consultant pour différentes congrégations religieuses, il participe à plusieurs groupes de recherche et donne des conférences sur le sujet de la prévention des abus dans de nombreux lieux.

L'expert discerne explicitement la présence de plusieurs éléments :

- L'existence d'abus spirituel sur personnes en fragilité
- La confusion des rôles et des niveaux d'intimité
- L'intrusion dans le discernement vocationnel
- Le rapport ambigu au corps et à la sexualité
- Un élitisme malsain en porte-à-faux avec les structures ecclésiales

1) L'existence d'abus spirituel

Malgré les interprétations différentes entre les témoignages des personnes entendues, il apparaît que l'abus spirituel sur personne en fragilité est avéré. « Les personnalités manipulatrices arrivent très bien à cloisonner leurs relations pour se protéger de celles qui pourraient porter préjudice, de celles qu'elles peuvent manipuler plus facilement et dans cette situation, les plus jeunes et en particulier les jeunes hommes. De plus, il est très courant qu'une personne sous emprise ne se rende compte de cette emprise que bien plus tard, en général quand cette emprise a diminué ou bien cessé. » (Conclusions du P. Stéphane Joulain)

2) La confusion des rôles et des niveaux d'intimité

« En plus d'être le fondateur et le berger de cette communauté Mutien Lambert était aussi l'accompagnateur spirituel, le maître des novices, le confesseur, le médecin, l'infirmier, ce cumul des fonctions mélangeant le for interne et le for externe est canoniquement inacceptable. Le droit canonique et l'enseignement de l'Église dénoncent depuis des années ce genre de dérives dans plusieurs instituts et mouvements au sein de l'Église catholique. Le droit canonique par exemple rappelle au canon 220 le droit de chacun au respect de sa personne, de son intimité et de sa réputation :

Canon 220, CIC 1983 : « il n'est permis à personne de porter atteinte d'une manière illégitime à la bonne réputation d'autrui ni de violer le droit de quiconque à préserver son intimité ».

La Congrégation pour les Instituts de Vie consacrée et les Sociétés de Vie apostolique (CIVCSVA), dans son document « À vin nouveau, outres neuves », rappelle avec force l'importance de bien distinguer for interne et for externe et de séparer les fonctions de supérieur et de fondateur.

Il y a donc reconnaissance d'une « confusion des rôles chez Mutien Lambert. Celle-ci est souvent couverte par des arguments pseudo-spirituels, « une mystique de la transparence ». De plus l'emphase mise sur le fait d'être « à part » est aussi un signe inquiétant.

Mutien Lambert s'était aussi imposé comme infirmier, médecin, masseur, non seulement il s'assurait une emprise sur les esprits, mais aussi sur les corps. » (*ibidem*)

3) L'intrusion dans le discernement vocationnel

Plusieurs témoins confirment une prise de contrôle du processus vocationnel par le Père Mutien Lambert. « Il semble avoir la vérité sur la vocation de certaines personnes. Si ceci ne se révèle pas clairement chez les personnalités fortes (...), cela semble être le cas chez les plus vulnérables. Mutien Lambert semble assurer son emprise sur les plus faibles. C'est un des signes d'un comportement transgressif et cela fait partie du processus de *grooming*. » (*ibidem*)

Le processus de *grooming* comprend en général les étapes suivantes :

1. L'identification et le ciblage de la victime.
2. Gagner la confiance et l'accès.
3. Jouer un rôle dans la vie de la victime.
4. Isoler la victime.
5. Créer du secret autour de la relation.
6. Initier un contact sexuel.
7. Contrôler la relation.

On peut repérer ce processus dans certains témoignages : gain de la confiance en insistant sur le lien spécial qui unit la personne avec le père. Mutien Lambert utilisait les fragilités de certaines personnes pour les intégrer à la communauté [...]. Il va ensuite jouer un rôle important dans la vie de sa victime [...]. L'isolement de la famille [...]. En créant aussi la séparation entre la communauté et le reste du monde, Mutien Lambert entretenait le secret sur la relation qu'il avait avec les membres. De plus, il a initié des abus sexuels avec et sans contacts : demande de voir la nudité et proposition de massages. Finalement par son emprise spirituelle sur certaines personnes, Mutien Lambert gardait le contrôle de la relation. Un signe de cette emprise est le sentiment d'abandon éprouvé au départ de la communauté. De plus, l'imprédictibilité du comportement de Mutien Lambert, créait aussi un climat anxigène propice aux abus.

4) Rapport ambigu au corps et à la sexualité

« Ici on peut affirmer que Mutien Lambert entretenait un certain nombre d'ambiguïtés et présentait des comportements et des pensées problématiques.

Le fait d'insister dans les confessions sur la pureté sexuelle est significatif d'une obsession pour cette question. La diabolisation des femmes présentées comme des tentatrices est aussi un signe de rapport à la sexualité problématique, misogynie confirmée par X et X. Ces

deux éléments sont les signes clairs d'une surpréoccupation concernant la sexualité.»
(*ibidem*)

Étreintes et affectivité excessives. Massages inappropriés : trois hommes ont évoqué ces massages - en tenue d'Adam (une serviette posée sur les parties intimes) - proposés et pratiqués par le Père Mutien dans sa chambre, sur son propre lit.

5) Un élitisme malsain, en porte-à-faux avec les structures ecclésiales

« La confusion et le non-respect des règles canoniques de l'Église catholique sont renforcés par l'idéalisation de la communauté et de ses membres ; une mise à part du reste du Peuple de Dieu, un élitisme malsain [Constat de plusieurs témoins]. Mutien Lambert voyait la "communauté au-dessus des lois de l'Église catholique". Ce phénomène est amplifié par des lectures hasardeuses de la bible, hors de toute tradition de lecture biblique de l'Église catholique. Cela invite les membres à s'en remettre à la providence divine qui se révélerait dans un choix au hasard de textes qui serait la réponse de Dieu aux questions des membres. Appelons cela comme ce que c'est, il s'agit là d'une perversion de la Parole de Dieu.»
(*ibidem*)

« En créant une barrière invisible entre la communauté et le reste du monde et même l'Église, les responsables s'assurent une emprise plus grande sur les membres : " Ils (les autres non-membres de Maranatha) ne peuvent pas nous comprendre". Ce phénomène est bien connu dans les systèmes déviants de style sectaire ou bien dans les familles à transaction abusive. » (*ibidem*)

6) Rapport ambigu à l'argent

Plusieurs témoignages évoquent également un rapport ambigu et « malsain » à l'argent. Le Père Mutien Lambert menant à la fois une vie très sobre en manifestant une « âpreté au gain ». La mise en commun des biens fonctionnant parfois à sens unique : grande insistance pour la mise en commun des biens et des salaires dans les Fraternités de vie mais impossibilité de toucher aux économies de la Fraternité pour certaines dépenses - « Nous prenions sur nos économies propres ou demandions à nos parents de payer lorsque nous avions des frais « extraordinaires » qui ne concernaient pas toute la fraternité. »

« Mutien était aussi l'économe de facto. Lorsque j'étais économe de la fraternité à Bruxelles, je me bornais à centraliser et fusionner les feuilles de comptes. Mutien nous donnait, en cash, l'argent dont nous avons besoin, et gérait les multiples comptes en banques et asbl. »

III. La responsabilité de la Congrégation

Devant les conclusions de cette enquête, il faut reconnaître aussi les défaillances de la Congrégation. Celles-ci se situent à divers niveaux :

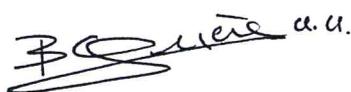
- La faiblesse d'accompagnement régulier pour faire respecter les Constitutions de la Congrégation ;
- L'absence d'intervention devant les cas manifestes de confusion des genres ;
- Le manque de vigilance pour le suivi des religieux en difficulté.

Aujourd'hui, la communauté assomptionniste de Bruxelles vit douloureusement la relecture de son passé récent lié à la personnalité forte qu'avait le Père Mutien Lambert. Tout n'a pas été ombres dans sa vie. Il y a eu des aspects lumineux et bénéfiques auprès de certaines personnes. L'influence du Père Mutien a été positive sur certaines vies et certaines réalités ecclésiales. Mais parmi les individus les plus fragiles, des expériences inacceptables et répréhensibles, aux conséquences douloureuses et durables, ont été signalées.

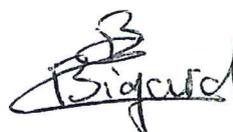
Ces dernières années, les Augustins de l'Assomption se sont engagés plus fermement à lutter contre les agressions sexuelles et les phénomènes d'emprises ; à travailler pour une justice réparatrice envers les personnes victimes d'agressions ; à mettre en place des programmes de formation en ce domaine pour ses religieux (cf. Politique concernant les abus sur laquelle s'engagent les religieux) ; à mettre en place une charte des bonnes pratiques pastorales. Nous prenons également conscience de la nécessité d'une vigilance accrue dans l'accompagnement des religieux et des communautés.

La Congrégation exprime sa compassion avec la souffrance des personnes qui ont été victimes d'attitudes inappropriées du Père Mutien Lambert. Elle manifeste sa solidarité avec elles et souhaite les reconnaître dans leur dignité. Elle veillera à prendre en compte par une juste réparation le préjudice causé.

Comme évoqué précédemment, cette enquête a fait ressortir des aspects problématiques de la personnalité et de la gouvernance du Père Mutien Lambert. La communauté assomptionniste locale dont il était membre et la communauté Maranatha –laïcs-religieux en collaboration – qu'il a fondée ne sont pas directement concernées par les conclusions énoncées. De plus, rien ne laisse supposer que les difficultés mentionnées auraient été établies en système ou auraient perduré jusqu'à aujourd'hui. La communauté assomptionniste de la Rue des Braves à Bruxelles, partie intégrante de la Province d'Europe des Assomptionnistes, est une communauté qui vit sa consécration religieuse avec sérieux et disponibilité. Elle porte avec dignité un pan de son histoire douloureuse et elle s'est largement renouvelée ces dernières années. La congrégation renouvelle donc son attachement et sa confiance aux religieux de cette communauté assomptionniste et à la communauté Maranatha.



P. Benoît Grière
Supérieur Général



P. Benoît Bigard
Supérieur provincial d'Europe

Annexe

Mémoire en réponse

aux

Conclusions du rapport d'enquête sur le Père Mutien Lambert, AA

signé par le Supérieur général et le Supérieur provincial d'Europe

le 4 octobre 2022

Les religieux soussignés, membres actuels ou anciens de la communauté assumptionniste de la Rue des Braves, ont pris connaissance du rapport d'enquête sur le P. Mutien Lambert. Ils se sont réunis pour y réfléchir et partager leurs réactions. Le présent mémoire a été rédigé au terme de ces échanges, ainsi que d'un entretien avec le Père provincial. Les soussignés entendent affirmer leur respect envers les personnes qui ont estimé avoir été victimes du fait de l'accompagnement du P. Mutien et leur témoigner de la compassion pour les souffrances qu'ils en ont éprouvé. Cependant, ils tiennent à rappeler que ce rapport d'enquête met l'accent sur des témoignages à charge qui, présentés comme tels, donnent du P. Lambert une image très sombre au point de pouvoir le faire apparaître, aux yeux de personnes qui ne l'ont pas connu, comme un pervers manipulateur. Ils tiennent à exprimer ce qu'ils retirent de l'expérience de nombreuses années vécues en compagnie du P. Mutien. Les soussignés reconnaissent volontiers le fait qu'il ait commis des erreurs et, en raison d'une attention probablement insuffisante aux aspects psychologiques des personnes, recouru trop largement à des réponses spirituelles. Il était, certes, un homme de la « vieille école » et avait une conception bien arrêtée de la vie religieuse. Cependant, ils restent convaincus de ce que le P. Lambert a toujours agi de bonne foi, avec la volonté de servir et d'encourager et, en aucune façon, avec des visées perverses.

1. Observation préliminaire

Avant d'en venir à des nuances à apporter aux différentes affirmations contenues dans ce document, il faut souligner son caractère quasi unilatéral. Ce caractère résulte évidemment de la visée fondamentale qui est la sienne, à savoir accueillir et prendre en compte les souffrances des personnes qui se sont présentées comme victimes. Par ailleurs, faut-il le rappeler ? Le P. Mutien Lambert est décédé avant même que l'enquête ne débute et il n'est plus là pour présenter sa défense.

2. Analyse du document

2.1. L'existence d'abus spirituel

Les témoignages qui nuancent fortement les accusations portées n'ont pas été repris. Ainsi, tout ou presque est fondé sur la prise en compte des affirmations de personnes qui ont éprouvé des souffrances, et qui les ont aussi perçues, a posteriori, à travers le filtre de leur subjectivité.

Avec le recul du temps, nous reconnaissons cependant que le cumul des rôles du P. Mutien comme fondateur, supérieur local, directeur spirituel, confesseur et économiste de facto, n'était pas satisfaisant et a pu être vécu comme une forme d'emprise par certaines personnes, sans contrepouvoirs suffisants.

3.2. Confusion des rôles et des niveaux d'intimité

Les signataires affirment que le P. Lambert n'a jamais exigé de leur part qu'ils se confessent chez lui, même s'il aurait sans doute été souhaitable qu'il encourage les frères à chercher un confesseur extérieur. Il n'a jamais exigé d'eux une « ouverture de conscience » qui aurait violé leur intimité. Il les exhortait et les appelait à la sainteté, mais sans curiosité malsaine et dans le respect du cheminement de chacun. Si, par ailleurs, son accompagnement dépassait le cadre « classique », c'était parce que ses frères reconnaissaient en lui un père spirituel, un peu dans la ligne de la tradition orientale. Pour ce qui nous concerne, nous pouvons affirmer qu'il l'a toujours fait dans un esprit de respect et d'encouragement. Il faut ajouter que, lorsqu'il était maître des novices, son ministère s'exerçait toujours en compagnie d'un ou deux religieux extérieurs à la Fraternité (Ainsi, le provincial Pierre Charon et le P. Justin Protin, dans les années 80-82 et le provincial Arthur Jallet quelques années plus tard. D'autre part, il nous paraît hautement invraisemblable qu'il ait « porté atteinte de manière illégitime à la bonne réputation d'autrui ».

En ce qui nous concerne il n'a jamais, dans les partages avec nous, imposé une transparence qui aurait enfreint le droit à l'intimité.

Enfin, en quoi procurer à ses frères des soins élémentaires pour des maladies banales (grippe, maux de dos, etc.) est-il répréhensible ? Il faut d'ailleurs rappeler que le P. Mutien avait reçu une formation d'infirmier, ayant fait son service militaire dans les services de santé de l'armée. Nous ne nous retrouvons pas dans l'affirmation selon laquelle il s'était « imposé » comme masseur. De plus, on donne l'impression que la pratique des massages était quotidienne, alors qu'à notre connaissance, il s'agit de situations occasionnelles justifiées par le souci de soulager la douleur ou la souffrance d'un frère et, en aucun cas, une manœuvre motivée par des visées sexuelles. Nous reconnaissons cependant que ces pratiques ont pu être mal vécues et intrusives pour certaines personnes. Un des signataires rappelle que, pendant près de 40 ans de vie commune, le P. Mutien lui a, une seule fois, proposé de lui masser le dos lorsqu'il s'était plaint de souffrir d'un lumbago... et qu'il l'avait soulagé de sa douleur.

3.3. Intrusion dans le discernement vocationnel

Le document présente comme abusif le fait d'établir un lien « spécial ». Serait-il abusif d'établir une relation de confiance fraternelle et d'aider la personne – en particulier celle qui est fragile – à surmonter les difficultés qu'elle rencontre ? Parler d'« identification et de ciblage » de victimes est, en l'occurrence particulièrement choquant. C'est en effet affirmer une visée perverse. Les signataires s'inscrivent totalement en faux contre une telle affirmation concernant Mutien Lambert.

Le P. Mutien est également accusé d'avoir isolé les frères de leur famille. Une fois encore, une telle affirmation ne correspond pas à notre expérience. Quelques exemples le montrent. Dans les premières années de sa formation, un frère a, pendant plusieurs années rendu visite deux fois par semaine à sa mère âgée. Un autre a été encouragé par le P. Mutien et la communauté à se réconcilier avec son père, avec qui il était brouillé. Le père d'un religieux de la Fraternité a témoigné sa reconnaissance à la communauté et au P. Mutien parce qu'il était accueilli malgré son état de divorcé. Et le P. Mutien encourageait vivement ce frère à rendre visite à son grand-père en maison de repos. Le père de deux religieux de la Fraternité venait chaque semaine préparer et partager le repas des frères. Et des parents de religieux se sont connus à travers la communauté. Etc.

Vient ensuite l'accusation « d'abus sexuels avec et sans contact ». Il s'agit là, selon nous, de l'interprétation subjective de gestes qui, pour celui qui les posait, n'avaient aucune connotation sexuelle et avaient pour visée de soulager des douleurs ou d'accélérer la guérison de maladies comme la grippe. Que ces actions aient pu être perçues comme humiliantes par certains relève de leur sensibilité mais ne met pas en cause, selon nous, l'intention droite du P. Mutien. Un exemple concret revient à la mémoire d'un des signataires : le P. Mutien a frictionné à l'alcool camphré, la poitrine et le dos d'un frère grippé et fiévreux. Quant à la « demande de voir la nudité », les compléments d'explication qui nous ont été donnés en atténuent largement le caractère choquant et écartent, ici encore, la qualification d'« abus sexuel » formulée dans les conclusions.

En ce qui concerne l'accompagnement du discernement vocationnel, nous reconnaissons que le désir de stimuler certaines personnes dans leur suite du Christ a pu conduire à des discernements un peu hâtifs et pas forcément toujours très ajustés.

3.4. Rapport ambigu au corps et à la sexualité

Ce n'est pas parce qu'il y a eu dans l'Église une « surpréoccupation concernant la sexualité » qu'il faut la faire endosser au P. Lambert. Les soussignés peuvent affirmer que s'il encourageait à la chasteté – quoi de plus normal pour un formateur religieux –, il n'y avait rien d'excessif dans ce souci. Plusieurs des soussignés peuvent témoigner de ce que, en confession, il se contentait de les écouter. Enfin, cette « diabolisation des femmes présentées comme tentatrices » ne correspond pas à ce que nous avons entendu de sa bouche.

S'offusquer d'étreintes banales, notamment après une réconciliation consécutive à une dispute, c'est porter les lunettes du procureur. Et nous avons déjà évoqué ce que le document qualifie de « massages inappropriés ». Tous ces aspects, même s'ils sont appuyés sur des témoignages, nous paraissent ainsi amplifiés et suspectés en sorte qu'ils tracent le portrait du pervers que le P. Mutien n'était pas.

3.5. Un élitisme malsain, en porte-à-faux avec les structures ecclésiales

Nous contestons fermement l'accusation d'élitisme. Sans doute y a-t-il eu de la part du P. Mutien certaines appréciations peu élogieuses par rapport à des réalités d'Église peu édifiantes. Sans doute aussi, souvent critiqués par des personnes qui ne nous connaissaient même pas, avons-nous eu des réactions de « persécutés », mais la visée du P. Mutien était avant tout de former à une vie chrétienne sérieuse et à une vie religieuse authentique. Lorsque les premiers frères de la Communauté Maranatha ont demandé à commencer un parcours de vie religieuse, le Père M. T. leur a dit : « Pourquoi voulez-vous entrer à l'Assomption ? Vous vivez déjà votre vie chrétienne plus sérieusement que nous ». On peut rappeler que les évêques qui se sont succédés sur le siège de Malines-Bruxelles, depuis le cardinal Suenens jusqu'au cardinal De Kesel, ont toujours manifesté leur confiance à Mutien Lambert et à la Communauté Maranatha.

Vient alors l'affirmation qui est sans doute la plus faible du rapport du P. Joulain, qui parle de « lectures hasardeuses de la bible hors de toute tradition de lecture biblique de l'Église catholique ». Faut-il rappeler que tous les frères religieux qui ont été accompagnés par le P. Mutien et un bon nombre de laïcs de la Communauté Maranatha ont suivi les cours de l'Institut d'Études Théologiques des jésuites, à Bruxelles. Le P. Lambert a encouragé et accompagné des sessions d'étude de Pères de l'Église, en particulier saint Augustin et de grands spirituels comme Jean Ruusbroec. Des spécialistes comme le P. Goulven Madec, aa, ou l'abbé Wolinski, de l'Institut catholique de Paris, ont participé à ces sessions de

formation. Trois religieux que le P. Mutien a accompagnés ont obtenu un doctorat en théologie et deux autres une maîtrise.

Quant au « choix au hasard de textes », il s'agit d'une pratique occasionnelle, et vécue avec grande humilité, consistant à ouvrir la Bible pour recevoir une parole. Il s'agissait d'un recours à une démarche très simple qui peut encourager. C'est une pratique devenue banale dans beaucoup de paroisses (Cfr. les Petits pains de la Parole : des fiches portant un verset biblique, disposées dans un panier). Au fait, saint Augustin n'a-t-il pas, inspiré par Dieu : « *Tolle, lege !* », ouvert le livre et lu le verset qui a changé sa vie ?

Faut-il encore en dire plus ? Lorsque le collège Saint-Michel de Gosselies a décidé de se défaire des ouvrages de la bibliothèque qui avaient été entreposés dans ses locaux après la fermeture du scolasticat de Saint-Gérard, c'est Mutien Lambert qui s'est chargé de sauver ce patrimoine de plusieurs milliers de volumes. C'est lui aussi qui a repris les abonnements à plus de quarante périodiques bibliques et théologiques. Des revues qu'il lisait et dont il partageait aux frères les fruits de sa lecture. Enfin, que dire du fait que, depuis les débuts de la Fraternité l'évangile du jour est lu et commenté par un frère, à tour de rôle, pendant le petit déjeuner pris en commun ?

Vient ensuite l'accusation d'avoir créé « une barrière entre la communauté et le reste du monde et même l'Eglise ». Or, des religieux de la Fraternité ont enseigné dans des établissements d'enseignement supérieur, exercé la fonction d'aumônier militaire, été responsables de paroisses, participé à des groupes de dialogue, l'un avec les anglicans, l'autre avec les juifs. Des laïcs de toute provenance (y compris de France) ont participé au pèlerinage pédestre annuel de Banneux à Beauraing. Un religieux a été, dès 1985, responsable de la session du Renouveau de Beauraing (qui a rassemblé parfois plus de 4000 personnes). Au début de la Communauté Maranatha, le P. Mutien a reçu l'accueil de nombreux curés des paroisses de Bruxelles pour la célébration dominicale, etc. Enfin, la confiance manifestée par les provinciaux successifs, mais aussi par la plupart des religieux de l'Assomption belge, du sud comme du nord, ainsi que la confiance de tous les archevêques qui se sont succédé à Bruxelles – tous ont, à une occasion ou l'autre présidé l'eucharistie avec la Communauté Maranatha – témoigne-t-elle d'une « barrière avec l'Eglise » ? Enfin, on peut ajouter que de la Communauté Maranatha sont issus: une supérieure générale de congrégation, encore en fonction, un provincial d'Europe du Nord, un économiste provincial, une économiste générale, un assistant général... Où donc est la « barrière avec l'Eglise » ?

3.6. Rapport ambigu à l'argent

Au sujet de la Fraternité des religieux, nous pouvons affirmer que le P. Mutien a toujours eu le souci d'une bonne gestion, ce qui nous a permis de ne pas devoir solliciter la province pour le fonctionnement ordinaire de la communauté. Plusieurs d'entre eux faisaient partie des organes de gestion des asbl qui avaient été créés pour la gestion des biens.

Cela dit, il est vrai que Mutien Lambert était, en bon Ardennais, plutôt « près de ses sous », mais ce n'était jamais pour son usage personnel, et toujours avec l'objectif de servir à la mission.

3.7. La responsabilité de la Congrégation

Le respect des Constitutions est ici évoqué. Le contexte dans lequel se situent les débuts de la Fraternité est marqué par les suites d'une crise grave de la vie religieuse, avec des départs en masse et un assèchement total des vocations. Lorsque le noviciat a été ouvert à Bruxelles, en 1980, c'était

après que le provincial ait rappelé un souhait du chapitre général de 1975 de favoriser, en vue de l'accueil de vocations, des communautés « hors institution ». Les débuts de la Fraternité de Bruxelles ont été, de ce fait, relativement souples sur le plan institutionnel (pas de « supérieur » officiellement désigné, etc.), mais toujours avec le suivi et l'approbation des responsables. On rappelle le suivi constant assuré par les provinciaux et leur présence dans la Fraternité, avec d'autres religieux, pendant les années de noviciat.

La communauté assomptionniste de Bruxelles vit, en effet, douloureusement la situation actuelle, mais ce n'est pas le résultat de « la relecture de son passé récent » ; c'est plutôt à cause de la manière dont cette enquête a été suscitée et suivie. Nous comprenons que la visée de cette enquête était d'accueillir et de faire droit aux griefs présentés par les personnes qui l'ont suscitée et qui y ont participé et qu'elle ne peut donc porter un jugement sur l'ensemble de la vie et de l'activité pastorale du P. Mutien. Mais lue sans mise en perspective, elle ne peut que donner une image déformée de ce qu'il a été et de ce qu'il a fait. C'est la raison pour laquelle il nous a semblé indispensable d'y joindre notre propre témoignage.

Redisons-le, nous éprouvons aussi de la compassion pour la souffrance qu'ont pu éprouver des personnes qui ont, sans doute, vécu une expérience douloureuse dont le P. Mutien Lambert porte, au moins en partie la responsabilité. Mais nous sommes convaincus que les erreurs qu'il a commises et les attitudes qui ont été jugées inappropriées de sa part ne relèvent pas d'une intention délibérée, ni d'une attitude malveillante ni, a fortiori, d'une attitude perverse. Mutien Lambert était un être humain avec ses limites, mais nous restons convaincus de sa constante intention droite et de sa volonté de servir le royaume de Dieu.

En conclusion, nous demandons que ce mémoire soit envoyé à tous les destinataires du document de la Congrégation.

Bruxelles, le 4 octobre 2022

Les signataires :

BODART Laurent

BROMBART André

KAPORALE RYUMBA Grégoire

LEROY Guy

LEROY Marc

MWAMBA KAMBALE Jean-Marie